

LE PETIT MONTRE - TOI



Bulletin Municipal
MONTROTTIER ALBIGNY
N° 54 - Mars/Avril 2014

**Charcuterie - Traiteur
Des 3 Monts**



NOUVEAU

**GARNIER Yannick
Robagny
69770 Montrottier**
06 61 57 14 29
04 74 70 25 87

PLATS A EMPORTER Yan.garnier@laposte.net



ORCHESTRE COVERBAND Variétés internationales de 70' à 2020 Edition Spéciale

Installé depuis fin 2011 à Montrottier, Jean-Luc Cuadrado, musicien professionnel, bassiste, arrangeur et ingénieur du son dirige l'orchestre qu'il a créé en 2002. Avec sa compagne Valérie Jacquelin chanteuse dans l'orchestre avec qui il anime les bals de classes, de conscrits, d'associations ainsi que les

soirées privées, mariages, anniversaires.

Il a réuni pour le meilleur de la musique 4 musiciens, 2 chanteuses et 1 chanteur assisté de 3 techniciens pour interpréter tous les succès de la variété internationale des années 70/80 à nos jours, régulièrement actualisés pour le plus grand plaisir de tous, avec un matériel à la pointe de la technologie.

Déjà sollicité en 2012 et 2013 par plusieurs communes des Monts du Lyonnais pour assurer leurs festivités, l'orchestre Edition Spéciale commence à instaurer sa notoriété.

Site internet : www.orchestreeditionspeciale.com

Www.facebook.com/orchestre.editionspeciale

Contact : 06 63 69 40 98

NOUVEAU

**TARDY Alain
La Madeleine
69770 MONTROTTIER**



06 87 22 31 44

Fabricant de viennoiseries, hamburgers, pizzas à emporter et de plats traiteur.

**Horaires d'ouverture (sous réserve)
Du mardi au dimanche
Jusqu'à 13h00**

**Du mardi au Jeudi
Jusqu'à 20h00**

**Du vendredi au dimanche
Jusqu'à 21h00**

*L'équipe de rédaction
du "Petit Montre-toi" a pris
plaisir à vous informer et vous
remercie pour votre lecture
attentive.*

Vie Municipale...



Elections municipales

Contrairement aux précédentes élections municipales, vous ne pouvez plus ni ajouter de noms ni en retirer : **le panachage n'est plus autorisé**. Vous votez en faveur d'une liste que vous nous pouvez pas modifier. Si vous le faites, votre bulletin de vote sera nul.

Lors des élections de mars 2014, **vous devrez présenter une pièce d'identité pour pouvoir voter**, quelle que soit la taille de votre commune, et non plus seulement dans les communes de 3500 habitants et plus.

Sur le même bulletin vous trouverez 2 listes :

- * une liste de 15 noms, candidats aux élections municipales.
- * une liste de 4 noms (3 titulaires et 1 remplaçant) qui seront les futurs élus de la Communauté de Communes.

En aucun cas vous ne pourrez modifier ce bulletin.



Validité de la Carte Nationale d'Identité (CNI)

A compter du 1er janvier 2014, la durée de validité des cartes nationales d'identité délivrées aux personnes majeures passera de 10 à 15 ans. Attention, cette prolongation ne concernera pas les CNI délivrées aux mineurs qui resteront toujours valables 10 ans.

Un décret vient en effet d'être publié en ce sens au Journal Officiel du Vendredi 20 décembre 2013.

Cet allongement de 5 ans concernera à la fois :

. Les nouvelles CNI délivrées à partir du 1er janvier 2014.

. Les CNI délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013.

Pour les CNI délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, cette prolongation de 5 ans n'impliquera aucune démarche particulière de la part des usagers, la date de validité inscrite sur le titre n'étant pas modifiée.

A noter : pour ceux qui souhaiteront voyager avec une CNI dont la date initiale de validité sera dépassée, il sera possible de télécharger prochainement sur le site du ministère des affaires étrangères et du ministère de l'intérieur un document leur permettant de justifier de cette mesure auprès des autorités étrangères concernées.

Eclairage Public

Le projet d'extinction de l'éclairage public une partie de la nuit devrait voir le jour au cours de l'année. Une expérience similaire a déjà lieu depuis la fin des travaux de la route de St Martin, où les candélabres sont éteints une partie de la nuit

L'extinction aura lieu de 00h00 à 5h00 du matin tous les jours, sauf le Samedi, de 2h00 à 5h00 du matin.

Pour ce faire, une intervention dans chaque armoire de commandes (11) d'éclairage est nécessaire pour la mise en place d'une horloge astronomique.

Celle-ci aura en charge de commander l'éclairage en fonction de l'heure exacte du coucher et lever du soleil.

Pourquoi éteindre ?

- Economie budgétaire (budget annuel pour l'éclairage : 25 000€) :

- Le fonctionnement des luminaires sera divisé par 2 environ.
- La consommation d'énergie sera elle aussi divisée
- Entretien et changement des lampes moins fréquents

- Diminuer la pollution lumineuse

- Eviter les allumages intempestifs en cours de journée dûs à la baisse de luminosité

ATTENTION

Pour les élections municipales et les suivantes

La présentation d'une pièce d'identité comportant la photo est OBLIGATOIRE

Merci de se munir aussi de la carte d'électeur

Déjections canines



Nombreux sont les Montrottois gênés par les déjections canines, notamment sur les trottoirs et voies fréquentés.

Rappelons qu'il n'est pas dégradant de ramasser les crottes de son ou ses chiens dans un sac en plastique.

Un arrêté municipal a été établi qui prévoit des sanctions à l'encontre des propriétaires négligents.

Chacun est prié d'assumer ses responsabilités, le bien-être de tous dépend du savoir-vivre d'autrui.

Directeur de Publication :
Mairie de Montrottier
Dépôt légal : Mai 1989
Tirage en 650 exemplaires

Vie du village



Cantine scolaire

RAPPEL important aux parents d'enfants inscrits à la cantine

Il est impératif que les inscriptions soient déposées dans la boîte aux lettres de la Mairie **avant 12h00 le vendredi** :

. A la date indiquée sur les fiches d'inscriptions (pour les inscriptions au mois)

. Le vendredi de la semaine précédente (pour les inscriptions à la semaine)

Les certificats médicaux nécessaires pour obtenir le remboursement de repas non pris pour cause de maladie doivent être **remis en Mairie obligatoirement sous 48 heures**. En effet, la gestion municipale implique des contraintes de temps liées à la facturation et à l'envoi des données, puis à leur traitement par la Trésorerie afin que les prélèvements automatiques puissent être effectués le 15 du mois suivant.

Fête du 8 décembre

Organisée par les commerçants, les artisans de Montrottier et le CIS

Dans le Lyonnais, on fête les lumières à Montrottier ; bon nombre d'habitants s'était donné rendez-vous pour déguster le vin chaud à point ou le bon potage de légumes, ou encore les crêpes qui faisaient le bonheur des enfants.

Cette fête traditionnelle a débuté par un conte animé apprécié des petits.

Dès la séance terminée, le Père Noël a distribué les friandises. La Montagnarde a ouvert le défilé, accompagnée des enfants très attentifs à garder leurs lanternes vénitiennes allumées.

Merci aux organisateurs pour cette agréable soirée.

Réforme des rythmes scolaires

Après consultation des enseignants et des représentants des parents d'élèves, l'emploi du temps scolaire pour 2014/2015 retenu et voté par le Conseil Municipal est le suivant :

Temps d'enseignement :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi	de 08h30 à 12h00
Lundi, mardi, jeudi, vendredi	de 14h00 à 15h45
Mercredi	de 08h30 à 11h30

Temps d'Activités Périscolaire (TAP) :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi	de 15h45 à 16h30
-------------------------------	------------------

Les temps d'activités périscolaires assurés par la Commune, ne sont pas obligatoires. Les parents qui le souhaitent pourront récupérer leurs enfants à 15h45.

La Direction Départementale en charge de la réglementation des centres de loisirs, signale qu'à partir de la rentrée de septembre 2014, le mercredi matin devient du temps scolaire.

Il n'y aura donc pas d'ouverture de centre de loisirs le mercredi matin pour répondre à la demande des parents d'élèves des écoles privées qui n'appliqueront pas les nouveaux rythmes scolaires.

Les Amis de Saint Martin

Une idée pour un prochain spectacle a germé au sein de l'association : le thème des sorcières, suite à la découverte de plusieurs cas de sorciers ou sorcières brûlés à Montrottier et dans ses environs au XV^e, XVI^e siècle.

Si vous êtes intéressé par ce thème, vous pouvez vous faire connaître et vous joindre à nos réunions de travail.

Avant cette mise en scène prévue pour 2015, nous participerons au défilé de la Fête des Oeufs, avec la réalisation d'un char sur le thème du printemps et nous rejouerons notre saynète sur la ferme en 1963, au siège de l'Araire, à Yzeron, le Dimanche 20 juillet.

Cinéma itinérant : Danger

Le CCML (Comité de Coordination des Monts du Lyonnais) avec l'aide de l'association locale Travelling vous permet de découvrir des films récents et de bonne qualité. Malheureusement, cette association (le CCML) rencontre de grosses difficultés financières.

Toutes les communes concernées ont voté une subvention exceptionnelle (pour Montrottier : 957 €) permettant de faire face momentanément à cette situation.

Pour rétablir l'équilibre de façon pérenne, seule l'augmentation des nombres de spectateurs sauverait le CCML.

N'hésitez pas à venir nombreux aux 3 séances qui ont lieu le Mercredi (tous les 15 jours), séances de 14h30 et 20h30 (le même film pour tout public) et 17h00 (film pour jeune public). Tarifs de 4.50 € pour les adultes et 3 € pour les moins de 16 ans.

Pour être informé de la programmation, vous pouvez laisser votre adresse électronique.

Prochaine programmation :

Mercredi 19 mars

14h30 & 20h30 : Les 3 frères, le retour

17h00 : M. Peabody & Sherman : Les voyages dans le temps



Vie du village



51ème FETE DES OEUFS

Dimanche de Pâques, le 20 Avril 2014...

Elle est de retour sur le devant de la scène !

Le Comité Intersociétés s'est réuni le 10 Janvier et le 10 Février 2014 avec les nouveaux membres pour réorganiser cette fête devenue le symbole de la commune.

Elle fêtait, l'année dernière, ses 50 ans et elle émerveille toujours autant petits et grands. En cette nouvelle année, le Printemps sera mis à l'honneur lors des célébrations.

La tradition d'offrir des œufs remonte à l'Antiquité. Déjà, les Égyptiens et les Romains offraient des œufs peints au printemps car ils étaient le symbole de la vie et de la renaissance. Et c'est donc un thème des plus appropriés pour symboliser le renouveau qui souffle sur le Comité cette année grâce aux nouveaux membres qui ont intégré le conseil d'administration de l'Association mais aussi aux anciens très motivés.

Déjà de nombreux bénévoles s'activent pour faire de cette journée un moment inoubliable ! Mille choses sont encore à préparer et à organiser mais tout sera prêt le Jour J pour émerveiller les enfants et les plonger encore dans la magie de la Fête de Pâques ! Et peut-être même faire retomber leurs parents en enfance...

Alors à très bientôt pour faire honneur au Symbole de Pâques en compagnie des Cloches, Poules et Lapins qui font tellement rêver petits et grands !

Sophie Gaillard Membre du Comité Intersociétés

Pour plus de renseignements :

Site Comité Intersociétés : www.fetedesoefs.fr

Maison du tourisme de Chamousset en Lyonnais : Réjane LEMEHAUTE/Tél 04 74 70 90 64

Email : tourisme@chamousset-en-lyonnais.com

Mairie de Montrottier : 04 74 70 13 07



AGENDA

15 Mars	Concours de belote Carro d'As	Salle des Fêtes
16 Mars	Vente de boudins Chasse d'Albigny	Albigny
11 Avril	Spectacle Ecole St Joseph	Salle des Fêtes
18 Avril	Rallye de Charbonnières	
20 Avril	FETE DES OEUFS	
26/27 Avril	Ball Trap Chasse de Montrottier	Les Auberges
1er Mai	Marche	
24 Mai	Kermesse Ecole Publique	Salle des Sports
24 Mai	Marché aux fleurs Ecole St Joseph	Place du Centre

Texte humoristique... Pour la reprise du T66

Sur un quai de "car"...
Quoi de neuf ?
Dites moi...
Pour Lyon Gorge de loup
Walou
Un train-tram
Un tram-train
On n'en veut pas
Un coût multiplié par 4
On n'en veut pas
Des attentes ici et là
On n'en veut pas...
Chers élus écoutez nous
Remettez le 66 Gorge de loup
Sinon gare à vous !!!
Les élections à l'horizon
Chers élus réfléchissez...
Vous risquez d'être plantés
Sur un quai de gare
Sans égard !!!!!

Une voyageuse ennuyée

